

sa " maison " comme on s'exprimait à l'égard des habitations de M. de Chavigny à Sillery et de M. de la Potherie à Portneuf. C'étaient des noyaux de seigneuries. Le mot " manoir " ne s'imposait pas encore à ces humbles demeures propres tout au plus à loger les bûcherons, les abatteurs de la forêt, les conquérants modestes qui luttèrent pour assurer le bien-être à leur descendance.

Il était naturel de ne point chercher à s'établir au-dessus des Trois-Rivières. Ces endroits, jusqu'à Montréal, étaient trop exposés tandis que la route de Québec, au contraire, était à peu près sûre, les embarcations française y passant sans cesse. Hertel voulut se tailler un fief dans un endroit qui se trouva, sept ou huit années plus tard, enclavé dans la seigneurie du cap de la Madeleine. La concession, qui lui en fut accordée le 5 avril 1644 par M. de la Ferté, abbé de Ste. Madeleine, mesurait une demi lieue le long du fleuve, " au lieu appelé l'Arbre-à-la-Croix."

L'Arbre-à-la-Croix est un nom qui paraît avoir été donné de bonne heure à la pointe de l'embouchure de la rivière des Cormiers qui domine l'anse du cap de la Madeleine. Cette position a dû, en effet, attirer tout d'abord l'attention des Français, qui non-seulement naviguaient sur le fleuve mais traitaient avec les Algonquins et les Montagnais sur le rivage qui relie Sainte-Anne de la Pérade au Saint-Maurice.

Entre le fief Hertel, ou de l'Arbre-à-la-Croix et la seigneurie de Batiscan concédée cinq ans auparavant, restait une espace d'une lieue et un quart qui devint, vingt ans plus tard, la seigneurie de Champlain. Celle du cap, dont le fief de l'Arbre-à-la-Croix forme la partie inférieure, n'était pas encore concédée et ne le fut que sept ou huit ans après 1643.

Hertel défricha partie du fief et y fit élever une maison de charpente par Sébastien Dodier. Rien de pareil n'existait entre Portneuf et les Trois-Rivières.

Sans la guerre, tout allait bien.

XV.

Au printemps de 1644, les Iroquois lancèrent dix bandes sur le fleuve. Le nombre de ces guerriers, l'habileté de leurs chefs, leurs armes européennes, la terreur que leurs courses passées avaient répandue partout, leur donnaient la prépondérance. On ne fut pas longtemps sans avoir à déplorer l'audace croissante et les triomphes de ces furieux.

Aux Trois-Rivières, l'approche de trois de ces corps n'était pas